ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR WILAYA DE LA REGION RABAT – SALE - KENITRA PROVINCE DE KENITRA COMMUNE DE KENITRA DIRECTION GENERALE DES SERVICES DIVISION D'EQUIPEMENT

RECEPTION PROVISOIRE DES TRYAUX DES EQUIPEMENTS VRD DE L'OPERATION RIAD 1 (EX JNANE1) TR 1-2 T.F Nº 87240/13

Vu le dahir N° 1-92-7 du 15 HIJJA 1412(17 JUIN 1992) portant promulgation de la loi n° 25-90 relative aux lotissement, groupe d'habitation morcèlement.

Vu la décision N° 1674/M du 13/11/2017 portant autorisation de lotir de l'opération RIAD 1 (Ex JNANE1) T.F. N° 87240/13

Vu la demande d'AL OMRANE, tendant à obtenir la réception provisoire des équipements V.R.D. du dit projet.

Vu les procès verbaux et les attestations de réception des travaux d'équipement VRD du dit projet.

Vu le procès verbal du 23/10/2018 de la commission de la réception provisoire des travaux des équipements VRD de l'opération RIAD 1 (Ex JNANE1) tranche 1 – 2 T.F. N° 87240/13

Le Président de la Commune de Kénitra prononce la réception provisoire des travaux des équipements V.R.D de l'opération RIAD 1 (Ex JNANE1) tranche 1 – 2 T.F. N° 87240/13

> LE PRESIDENT DE LA COMMUNE DE KENITRA

> > ce Président par délégation